

**Mardi du Quai Voltaire 16/3/2021**

**« La biodiversité, nouveau défi de santé publique ? »**

### **Note de cadrage**

En 1854, lors de la conquête de l'Ouest, le [chef Seattle](#) adresse une célèbre tirade au président des Etats Unis pour lui expliquer pourquoi la terre des indiens n'est pas à vendre. La terre, les plantes, les forêts, les animaux, les rivières, l'homme forment tous une grande famille, inséparable, inestimable. Mais aux massacreurs de bisons, Seattle déclara : « Contaminez votre lit, et vous suffoquerez dans vos détritrus. »

Près de deux siècles plus tard, la COVID19 cause la mort de 2,5 millions de personnes dans le monde. Maladie zoonotique comme 60% des maladies infectieuses<sup>1</sup>, la COVID souligne les liens entre l'homme, les animaux, leur santé et l'environnement.

Depuis les années 2000, le concept *One Health* (Une seule santé) souligne les interactions entre les organismes et leurs milieux, leurs risques (antibiorésistance, zoonoses, ...) et aussi leurs avantages, tels que la nourriture, la régulation des maladies, la captation du carbone, le bien-être psychique, ....

La Science<sup>2</sup> constate la disparition accélérée des espèces, suggérant une relation de cause à effet avec l'accroissement des nouvelles zoonoses. Devant la menace que feraient peser certaines espèces sur la propagation des maladies, faut-il les éradiquer dans l'ignorance des équilibres subtils ?

Depuis 1990, année internationale de la biodiversité, et depuis 2010, signature du protocole de Nagoya, les engagements en faveur de la biodiversité se multiplient (cf annexe). Avec ses deux stratégies, l'une pour la biodiversité, l'autre pour l'alimentation, le Pacte vert de la Commission européenne a proposé le 20 Mai 2020 que 30 % de terres soient protégées en 2030.

Face à la pandémie, depuis novembre 2020 un Conseil international *One Health* d'experts de l'OMS, de l'OIE et de la FAO<sup>3</sup> est chargé de rassembler les connaissances, de coordonner médecins, vétérinaires et biologistes, d'associer agronomes, urbanistes et sociologues à leur élaboration. Louable intention. Défi considérable.

### **« La biodiversité, nouveau défi de santé publique » ?**

**- Quels liens sont avérés entre biodiversité et santé ? quelles pistes privilégier pour la recherche ? quelle méthodologie envisager pour consolider les connaissances ?**

**- Peut-on fixer des objectifs à la biodiversité ? Comment embrasser la complexité du vivant, avec ses antagonismes, ses risques, ses surprises et ses bénéfices ?**

**- Protéger 30% des terres, est-ce désespérer de la vision du chef Seattle ? Doit-on « sacraliser » les biens publics en les retirant du marché ? Quels modes d'action réglementaire, juridique, médiatique, économique ? Quels leviers pour l'UE, les Etats, les collectivités, les entreprises ?**

**- Quelle place pour les citoyens, les élus, les professionnels du vivant ? Comment sensibiliser ?**

Pour en débattre entre eux et avec les participants, nous accueillons :

- ✓ **Benjamin Roche**, biologiste à l'Institut de la Recherche pour le Développement
- ✓ **Florence Denier-Pasquier**, juriste administratrice de France Nature Environnement
- ✓ **Damien Carême**, député européen, maire de 2001 à 2019 de Grande Synthe, 1ère capitale française de la biodiversité en 2010

**René Siacci**, journaliste radio et TV, anime le débat.

1 Source OIE, Organisation mondiale de la santé animale

2 Rapport mai 2020 IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : groupe international d'experts sur la biodiversité ~ GIEC biodiversité

3 Organisation Mondiale de la Santé ; Food and Agriculture Organisation, Programme des Nations Unies pour l'environnement.

## Annexe - Quelques dates

### **Convention sur la diversité biologique ONU 1992 : l'une des 3 convention du sommet pour la terre de Rio en 1992**

Conservation de la diversité biologique, utilisation durable de ses éléments, partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. Ratifiée en 1994 par la France.

**Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya** sous l'égide des Nations Unies en Octobre 2010 (COP 10) en clôture de l'année internationale sur la biodiversité – Signature du protocole, adoption d'un logo légendé « *life in harmony into the future* » :

- meilleur accès aux ressources génétiques et partage plus équitable
- plan stratégique 2011 – 2020 dont objectif de 17 % d'espaces protégés sur terre et 10 % en mer
- décision de créer l'IPBES
- mobilisation de fonds

### **Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 en France**

- Préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité
- En assurer l'usage durable et équitable
- Réussir pour cela l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité

### **Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages 1996**

dont création de l'Agence Française pour la Biodiversité, fusionnée en 2020 avec l'ONCFS<sup>4</sup> pour créer l'Office National de la Biodiversité

### **Stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030, publiée le 20 mai 2020**

- Créer des zones protégées couvrant au moins 30 % des terres et 30 % des mers
- Restaurer les écosystèmes terrestres et marins dégradés dans toute l'Europe
  - Stimuler Agriculture Bio et pratiques favorables à la biodiversité
  - Enrayer le déclin des pollinisateurs
  - Réduction de 50 % des pesticides d'ici 2030
  - 25000 km de cours d'eau libres
  - Planter 3 Md d'arbres
- 20 Md€ / an pour la biodiversité
- Faire de l'UE un chef de file mondial dans la gestion de la crise planétaire de la biodiversité

**4è édition du One planet summit**, initié par la France le 11 janvier 2021, préparatoire à la COP 15 sur la biodiversité biologique prévue en Chine fin 2021. L'un des engagements concerne la protection des forêts, des espèces et de la santé humaine.

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 – Janvier 2021

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles>

<sup>4</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage